

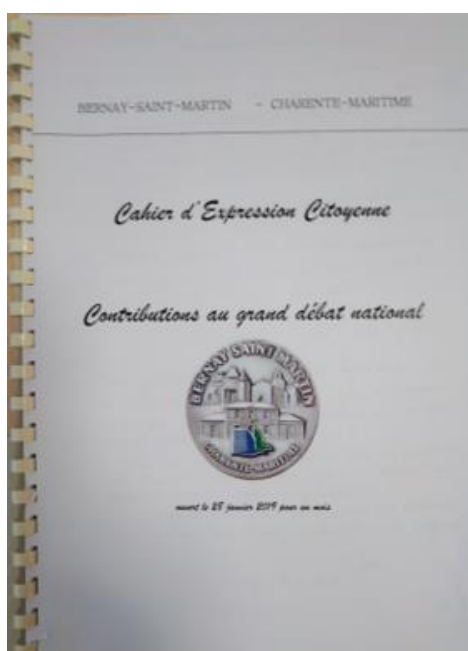
Édition des cahiers de doléances/cahiers citoyens 2018-2019 pour la Charente-Maritime
par Marie-Anne Chabin, 2024

Bernay-Saint-Martin

code INSEE : 17043

760 habitants

Communauté de communes de Vals de Saintonge Communauté



Original aux Archives départementales de Charente-Maritime (4275W36) ; copie numérique aux Archives nationales.

Forme : 26 feuilles A4 reliées par spirale blanche.

Couverture et titre : nom de la commune « Cahier d'expression citoyenne. Contributions au grand débat national », « sceau » de la commune.

Ouvert le 28 janvier 2019 « pour un mois ».
7 contributions.

Pour en savoir plus : <https://www.marieannechabin.fr/cahiers-de-doleances-2018-2019/>

- Pour pallier aux "dettes médicales" les étudiants en médecine en fin de cursus devraient obligatoirement exercer en milieu rural pendant 1 an, voire 2
- Les femmes au foyer devraient être rémunérées ("le travail" à la maison est un travail à part entière) - cela impliquerait :
 - peut-être une diminution de chômage
 - une meilleure éducation de enfants

Urgences pour les communes rurales :

- Tirer en place de transport collectif avec des lignes normales : Ex : liaison Sursès - St Jean d'Angely avec des arrêts à Parangay - Bernay.
- Réduire la taxe d'habitation avec compensation pour les communes rurales. C'est normal de payer plus cher dans une petite commune comme Bernay qu'à Paris sans les équipements collectifs adéquats.
- recentrer l'action et le budget sur les communes plutôt que sur 1^{er} CDC illogique et non démocratique.

Règles appliquées pour l'édition des contributions

Les contributions ont été numérotées de 1 à N. La forme (manuscrite ou dactylographiée) est indiquée, ainsi que le nombre de lignes sur le cahier original et le nombre de mots de la contribution. Il est précisé, quand l'information existe, si l'auteur est une femme, un homme ou un couple.

Les noms, prénoms, adresses et numéros de téléphone ne sont pas transcrits, en référence au Règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD). En revanche, les données relatives à l'âge et à la profession sont reprises quand elles existent. Si la contribution est datée, la date est indiquée. Si la contribution est signée, cela est indiqué également.

Afin de faciliter la lecture des contributions, l'orthographe a été corrigée mais la syntaxe a été respectée. L'usage des majuscules et de la ponctuation a été uniformisé. Le cas échéant, quelques ajouts ou commentaires apparaissent en italique entre [].

1. Manuscrit, 11 lignes, 75 mots (homme)

- Il devrait y avoir un regroupement des petites communes de moins de 500 habitants.
- Les services administratifs (ex. DDE) ne doivent pas être nécessaires en grande ville. Leur implantation pourrait très bien se trouver dans des villes de moyenne importance.
- Les cotisations aux mutuelles complémentaires santé devraient être déduites du revenu imposable.
- Le travail devrait être mieux rémunéré.
- Le chômage devrait être mieux contrôlé ainsi que le travail au noir.

[Prénom Nom] [Signature] le 31/1/19

2. Manuscrit, 11 lignes, 59 mots (femme, même nom que n° 1)

- Pour pallier aux "déserts médicaux", les étudiants en médecine en fin de cursus devraient obligatoirement exercer en milieu rural pendant 1 an, voire 2.
- Les femmes au foyer devraient être rémunérées ("le travail" à la maison est un travail à part entière). Cela impliquerait :
 - peut-être une diminution du chômage,
 - une meilleure éducation des enfants.

[Prénom Nom] [Signature] le 31/1/19

3. Manuscrit, 16 lignes, 126 mots

- Une réflexion globale est à mener concernant le maillage des territoires ruraux en matière de transport public. L'enclavement est doublé d'un isolement dont ne peuvent sortir les publics fragiles (et la transition énergétique...). Ces difficultés de déplacement impactent tous les secteurs d'activité et la vie quotidienne : l'emploi, la culture et les loisirs, l'accès aux services, à la santé...L'intermodalité est à construire rapidement.
- Les communes ont besoin de pouvoir respirer !!!, de conserver des prérogatives sur leur aménagement, de pouvoir expérimenter... Au plus près de la population et donc à même d'agir là où il faut.
- Pourquoi les médecins, dont les études sont financées avec nos impôts, n'auraient-ils l'obligation pour quelques années, d'exercer dans les zones tendues ! C'est le cas pour de nombreux autres métiers.

[Signature]

4. Manuscrit, 8 lignes, 66 mots (homme)

- Augmentation des minima sociaux, des retraites, du SMIC.
- Prendre l'argent là où il est (CAC 40, fraude fiscale, etc.).
- Élections à la proportionnelle.
- Reconnaissance du vote blanc.
- Éliminer les déserts médicaux.
- Nationaliser les entreprises concernant les besoins vitaux (électricité, eau, transports, santé, etc.).
- Augmenter le nombre de tranches d'imposition.
- Supprimer la TVA pour les produits de 1^{ère} nécessité.

[Prénom NOM] [Signature]

5. Manuscrit, 10 lignes, 68 mots

Entendre et écouter et répondre vraiment.

Prise en compte des enfants -> besoin, respect de leur rythme.

Prise en compte des travailleurs -> leurs besoins -> transport, salaire, respect.

Revoir les charges car trop lourdes pour les petites entreprises.

Ajuster les besoins selon le lieu d'habitat (ville, ruralité), transport, commerces...

[Signature]

Respecter les décrets pour le climat.

Ne pas élire des personnes avec un casier ou un passé frauduleux.

[Signature]

6. Manuscrit, 10 lignes, 69 mots (femme)

Monsieur le Président,

Moins de politiciens c'est-à-dire :

- moins de ministres,
- moins de sénateurs,
- moins de députés (avec nos députés européens double emploi),
- moins de sénateurs,
- moins de conseillers généraux et régionaux,
- moins de maires, etc.

Un millefeuille qui nous coûte cher avec tous vos avantages et je ne parle pas de nos 4 anciens présidents...

et du travail pour tout le monde.

Mme [NOM] de Bernay-St-Martin

[Signature]

7. Manuscrit, 18 lignes, 103 mots

Urgences pour les communes rurales :

- Mise en place de transports collectifs avec des heures normales : ex. liaison Surgères-St-Jean-d'Angély avec des arrêts à Paranjay-Bernay.
- Réduire la taxe d'habitation avec compensation pour les communes rurales. Est-ce normal de payer plus cher dans une petite commune comme Bernay qu'à Paris sans les équipements collectifs adéquats ?
- Recentrer l'action et le budget sur les communes plutôt que sur 1 CDC élargie et non démocratique.

Au niveau national:

- Réformer le Sénat.
- Supprimer les dotations aux anciens présidents.
- Mettre en place une taxe globale environnement social avec plus de justice sociale.

A. [NOM]

[FIN]